



obligation d'un courtier d'assurance

Par **lah**, le **20/02/2009** à **12:43**

Je suis assurée depuis 20 ans chez un courtier d'assurance, et par hasard je découvre que je paye le double que chez plusieurs autres assurances.

N'avait-il l'obligation de me proposer les tarifs les plus intéressants ?

Je pensai que oui.

Par **aicha**, le **12/03/2009** à **17:39**

Je suis assurée depuis 20 ans chez un courtier d'assurance, et par hasard je découvre que je paye le double que chez plusieurs autres assurances.

N'avait-il l'obligation de me proposer les tarifs les plus intéressants ?

Je pensai que oui.